



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.5/GE.1/8
18 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'étudier les tendances
et l'économie des transports

Groupe d'experts des liaisons entre les ports maritimes
et l'arrière-pays

Quatrième session
Genève, 23 juin 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA QUATRIÈME SESSION^{1, 2}

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 23 juin 2009, à 10 heures

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport.

¹ Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leurs exemplaires des documents, car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports (<http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html>).

² Les délégués sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) à retourner, deux semaines au plus tard avant la réunion, par courrier électronique (violet.yee@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Prégny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>).

3. Faits nouveaux récents.
4. Développement des axes de transport ferroviaire de marchandises en Europe.
5. Mesures prises pour remédier aux goulets d'étranglement administratifs dans les ports et dans le transport international ferroviaire de marchandises.
6. Développement des liaisons entre ports et arrière-pays dans les pays de l'ex-Union soviétique: questions principales.
7. Politiques des pouvoirs publics en vue de mettre en place des réseaux efficaces et viables de transport entre les ports et l'arrière-pays.
8. Rapport final.
9. Questions diverses.
10. Date et lieu de la prochaine réunion.

II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.1/8.

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de celui-ci.

Point 2. Adoption du rapport

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.1/7.

2. Le Groupe d'experts adoptera le rapport de sa troisième session, tenue le 23 janvier 2009. <http://unece.org/trans/doc/2009/wp5/ECE-TRANS-WP5-GE1-07e.pdf>.

Point 3. Faits nouveaux récents

3. Le secrétariat présentera une mise à jour sur les faits récents ayant rapport avec les activités du Groupe d'experts.

Point 4. Développement des axes de transport ferroviaire de marchandises en Europe

Document: Document informel GE.1/04/N° 1.

4. Le Groupe d'experts pourra avoir une discussion sur une présentation faite par le Secrétaire général de l'Association Ferrmed, initiative du secteur privé visant à mettre en œuvre des normes uniformes sur les principaux axes de transport ferroviaire de marchandises entre les ports et l'arrière-pays en Europe (document informel GE.1/04/N° 1).

Point 5. Mesures prises pour remédier aux goulets d'étranglement administratifs dans les ports et dans le transport international ferroviaire de marchandises

Documents: Documents informels GE.1/04/N° 2 et GE.1/04/N° 3.

5. Le Groupe d'experts pourra discuter des présentations faites par le Comité international des transports ferroviaires et le Centre for International Transport Management traitant des goulets d'étranglement administratifs dans les ports, la navigation côtière et les transports ferroviaires dans l'arrière-pays (documents informels GE.1/04/N° 2 et GE.1/04/N° 3).

Point 6. Développement des liaisons entre ports et arrière-pays dans les pays de l'ex-Union soviétique: questions principales

Document: Document informel GE.1/04/N° 4.

6. Le Groupe d'experts pourra discuter d'une présentation faite par Sea Sotra London, un transitaire/transporteur indépendant de marchandises, sur les principales questions relatives au développement du transport entre ports et arrière-pays dans les pays de la CEI (document informel GE.1/04/N° 4).

Point 7. Politiques des pouvoirs publics en vue de mettre en place des réseaux efficaces et viables de transport entre les ports et l'arrière-pays

Document: Document informel GE.1/04/N° 5.

7. Le Groupe d'experts pourra discuter d'une présentation faite par le Centre commun de recherche (CCR) sur les politiques des pouvoirs publics en vue de mettre en place un système de transport efficace et viable entre les ports et l'arrière-pays (document informel GE.1/04/N° 5).

Point 8. Rapport final

Documents: Documents informels GE.1/04/N° 6 et GE.1/04/N° 7.

8. Le Groupe d'experts pourra discuter de l'avant-projet de rapport final (document informel GE.1/04/N° 6) après une présentation liminaire par le consultant (document informel GE.1/04/N° 7). L'objectif de la discussion sera d'aider le consultant à établir la version finale du rapport, qui devrait être soumise à la vingt-deuxième session du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (Genève, 8 et 9 septembre 2009).

Point 9. Questions diverses

9. Le Groupe d'experts pourra discuter d'autres questions l'intéressant.

Point 10. Date et lieu de la prochaine réunion

10. Le Groupe décidera de la date et du lieu de sa prochaine session, si nécessaire.
